

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser les fondamentaux environnement

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaitre les enjeux réglementaires en environnement
Connaitre sa responsabilité pénale vis-à-vis de l'environnement
Appréhender les bases de la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement

PUBLIC CONCERNE :

- ▶ Dirigeants, responsables du management de l'environnement - Personnel d'encadrement

Dispositions d'accessibilité : En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation.

PRE-REQUIS :

- ▶ Aucun

DUREE ET HORAIRES :

- ▶ **1 jour (soit 7 heures 30)**
- ▶ Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (aménagement possible si besoin)

FORMAT

- ▶ Intra – nous consulter pour plus d'infos

DATE(S) :

- ▶ A définir

LIEU :

- ▶ Site client

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ▶ **Méthodes pédagogiques :**
Formation dynamique et ludique – alternance d'exposés théoriques et d'application sur cas pratiques (Exercices d'analyse, Travail collectif et/ou individuel sur cas concrets issus de l'entreprise, QCM,...)
- ▶ **Moyens techniques :**
Support de formation remis au stagiaire
- ▶ **Dispositions d'accueil nécessaires (en intra) :** Salle de formation, vidéo-projecteur, support de projection.

INTERVENANT :

- ▶ consultant/formateur senior spécialisé en management QSE et auditeur certifié IRCA/ICA

DISPOSITIF DE SUIVI DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

Feuille d'émargement - Evaluation à l'issue de la formation – Analyse des informations obtenues

CONTENU

En amont de la formation

10 jours avant la formation, un blended learning est envoyé aux participants. Il s'agit d'un petit exercice (questions ouvertes et fermées), à réaliser sur une ½ heure à 1 heure, permettant d'aborder les grands sujets qui seront traités lors de la formation.

Le jour de la formation

- **Tour de table - Rappel des objectifs de la formation – Présentation du déroulé de la formation**

- **QCM d'entrée de positionnement des acquis**

- **Partie 1 / Comprendre la réglementation environnementale :**

- Les bases de la réglementation : l'origine des textes, la structuration du droit européen et français.
La hiérarchie des textes : comprendre les différences entre une convention, une directive, un règlement, un avis, une loi, un décret, un arrêté, une circulaire, le code de l'environnement, un arrêté préfectoral...
Jeu : « Help ! Qu'est-ce qui est applicable sur mon site industriel ? »
- Les acteurs (internes et externes) : les autorités (DREAL, DDPP, collectivité, Préfecture, gestionnaire de zones industrielle...), les acteurs internes (service maintenance, environnement, sécurité, production, achats, direction, les acteurs du site)
Jeu : « Qui est Qui ? ». Découvrez le rôle de chacun !
- Les sources d'information : présentation des sources des textes : légifrance, Aida Inéris, les Foires aux Questions du site du ministère de l'environnement...
Atelier : « qui sera le plus rapide pour retrouver sur légifrance un texte donné ».
Mise en pratique d'une recherche de texte
- Les étapes clés de la veille juridique : réaliser son positionnement ICPE et IOTA, suivre ses évolutions, évaluer sa conformité...

- **Partie 2 / Etre capable d'identifier les principales exigences liées à l'ICPE**

- Les principales rubriques de la nomenclature ICPE dont relèvent les installations ou les activités d'une entreprise. Présentation des rubriques
- Focus sur les principales rubriques qui concernent le site
- Régime administratif d'un établissement : autorisation avec Servitude, Enregistrement, Autorisation, Déclaration...
- Étapes clés de la procédure d'autorisation, d'enregistrement, de déclaration : déroulé type des procédures
- Arrêté préfectoral, Arrêté complémentaire : les éléments essentiels à comprendre

Atelier :

- Positionner le statut ICPE d'un site, sur base de quelques données clés transmises
- « conforme / pas conforme ? ». évaluer le positionnement d'un site par rapport à certaines exigences de l'arrêté du 27 février 2020

■ **Partie 3 / Identifier les principales exigences concernant les déchets et les rejets liquides**

- Gestion des déchets conformément à la réglementation :
 - les types de déchets (DD, DND, DASRI, DTQD, Biodéchets...),
 - le principe de responsabilité du producteur de déchets,
 - la hiérarchie des modes de traitement des déchets (préparation en vue de la réutilisation, le recyclage, la valorisation énergétique, l'élimination), les obligations de valorisation,
 - la traçabilité (Track déchets et registre des déchets)...

- L'eau et ses exigences réglementaires associées : la consommation d'eau, les rejets (eaux usées, eaux sanitaires, les eaux de ruissellement...), les types de traitement (assainissement collectif, non collectif, prétraitement, traitements, conditions de rejets...), la réutilisation... Les exigences en termes de surveillance.

- Les autres exigences : émissions sonores, émissions atmosphériques et olfactives, énergie...

QCM : « J'ai droit / J'ai pas droit ? ». Appréhendez les bases réglementaires au travers d'un QCM

■ **Partie 4 / Comprendre les implications légales en cas de crise environnementale**

- Évaluation des obligations et de l'étendue des responsabilités des salariés, dirigeants et cadres en cas d'accident ou de non-respect des exigences réglementaires
- La délégation de pouvoir et ses conditions de mise en œuvre
- Les sanctions encourues en cas d'accident ou de non-respect des exigences réglementaires : responsabilité pénale et civile

QCM : ateliers de travail sur des situations de crises environnementales vécues

■ **Partie 5 / Comprendre les éléments clé d'un système de management de l'environnement type ISO 14001**

- Les enjeux de la mise en place d'un SME : organisation, structuration, pérennisation, gains économiques...

- Les exigences clés de la norme ISO 14001 et les points à risque de la mise en place du SME :
 - Passage en revue des exigences normative : contexte, parties intéressées, risques et opportunités, aspects environnementaux dans une perspective de cycle de vie, obligations de conformité, supports (compétences, sensibilisation, communication, documentation), situations d'urgences, achats, maîtrise opérationnelle, surveillance, audit, revue de direction, amélioration continue...
 - les écueils à éviter : lourdeur, paperasse administrative, déconnexion du projet d'entreprise,
 - l'intégration avec les autres systèmes de management.

- Les particularités de l'ISO 14001 : la performance, la perspective de cycle de vie, la conformité réglementaire, la gestion des situations d'urgences,
- Les procédures exigées par la norme : remise d'une check list des éléments attendus
- Indicateurs et tableaux de bord :
 - les indicateurs environnementaux,
 - les audits internes,
 - la revue de direction et le tableau de bord.

Atelier:

- identifier les aspects et impacts environnementaux d'un site (reprise du fil rouge de la journée)
- identifier, au travers d'une check list des éléments à produire, ce que les sites ont déjà comme éléments répondant aux exigences ISO 14001. Appréhender, les éléments complémentaires à produire.

■ **Bilan de la formation**

- **Questions /réponses**
- **Evaluation des acquis par QCM,**
- **Evaluation de la formation par les stagiaires**